



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

RWANDA, aller jusqu'au bout dans le devoir de vérité

Dans une lettre au président de la République en 2014, le Mouvement de la Paix estimait que « au-delà du nécessaire devoir que nous avons tous et toutes de nous informer et d'informer en lisant et diffusant les travaux publiés sur cette question, la France devait :

- ✓ prendre les dispositions au plan national et international en associant les compétences existantes et en s'appuyant sur tous les travaux déjà conduits (journalistiques, scientifiques, associatifs, ONG etc.) pour qu'en toute transparence, la vérité soit mise à jour et la justice soit rendue.
- ✓ Annoncer qu'elle déclassifie et publie tous les documents se rapportant à l'action de la France au Rwanda de 1990 à 1994 dans ses volets diplomatiques, militaires, politiques et financiers.
- ✓ Demander la même démarche pour tous les protagonistes impliqués, afin que tous les obstacles soient levés pour l'accès à toutes les sources utiles à la vérité sur tous les événements de cette période »

C'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons de la décision du président de la République française, vingt-cinq ans après le génocide au Rwanda, d'avoir nommé le vendredi 5 avril 2019 une commission d'experts et d'historiens chargés d'examiner les archives françaises pour établir le rôle précis de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, et d'avoir indiqué que dans cet objectif, les membres de la commission bénéficieront « à titre exceptionnel, personnel et confidentiel, d'une procédure d'habilitation d'accès et de consultation de l'ensemble des fonds d'archives français concernant le Rwanda, entre 1990 et 1994 ».

Le Mouvement de la Paix souhaite cependant que les inquiétudes exprimées par plus de 200 universitaires sur la composition de la commission soient levées, y compris en nommant de nouveaux membres, et qu'aucune restriction ne s'exerce sur l'accès de toutes les sources nécessaires à l'accomplissement du travail scientifique dans la recherche de la vérité.

Pour sa part, le Mouvement de la Paix, qui a développé des partenariats avec des Mouvements de paix dans la région des Grands Lacs africains, entend poursuivre et amplifier ces partenariats qui unissent des citoyen-ne-s rwandais-es, burundais-es, congolais-es et français-es, pour faire progresser tout ce qui favorise la paix dans cette région meurtrie par les génocides et des guerres souvent dues à la volonté d'accaparement des richesses dont regorgent ces régions, et en particulier l'Est de la République Démocratique du Congo.

Le Mouvement de la Paix se réjouit une fois de plus de l'attribution du prix Nobel de la paix 2018 au docteur Denis Mukwege, qui constitue un encouragement pour tous les artisans de paix dans cette région.

A Paris, le 09/04/2019

Le Mouvement de la Paix

**Pièce jointe à cette déclaration* : Extrait de la lettre ouverte du Mouvement de la Paix au président de la République en 2014